



APPEL À LA NATURALISATION : LA CODÉTERMINATION PLUTÔT QUE L'EXCLUSION !

À l'occasion de la Fête nationale du 1^{er} août, le PS appelle les migrant-e-s à se faire naturaliser. Un quart de la population suisse, soit plus de deux millions de personnes, n'a pas le droit de vote. Ces personnes sont de facto exclues du processus politique. Bien qu'elles paient des impôts, elles n'ont pas leur mot à dire. **Ce déficit démocratique doit enfin être comblé. Sans participation politique, la voie d'une intégration réussie demeure très difficile.** Il n'y a malheureusement aucune amélioration en vue. Bien au contraire, les partis bourgeois ne cessent de resserrer les conditions de naturalisation. En comparaison européenne, la naturalisation en Suisse est difficile et coûteuse. Il n'est ainsi pas surprenant que le nombre de naturalisations soit actuellement en diminution. Cette tendance est d'autant plus forte en Suisse francophone depuis que les cantons romands, traditionnellement plus progressistes en matière de naturalisation, ont perdu une partie de leur marge de manœuvre depuis l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur la naturalisation le 1^{er} janvier 2018.

Le PS Migrant-e-s exige que les obstacles à la naturalisation soient levés. Les frais doivent être réduits et les durées de résidence écourtées. Les exigences linguistiques doivent à nouveau être simplifiées et l'apprentissage de la langue doit être encouragé par le secteur public. Les clauses de rigueur devraient être interprétées plus largement afin d'accorder plus de poids aux circonstances personnelles — par exemple en présence de contraintes liées à l'âge ou à l'éducation. L'obligation de tenir des registres et le droit à l'accompagnement devraient contribuer à mettre un terme aux décisions arbitraires et hasardeuses dans le processus de naturalisation. La discrimination — par exemple le rejet systématique de candidat-e-s originaires de certains pays — doit être combattue, si nécessaire par des moyens légaux. Les obligations d'information et de conseil incombant à la Confédération, aux cantons et aux communes doivent enfin être mises en œuvre.

Dans notre pays, plus d'un million de personnes, qui ne sont pas en possession d'un passeport suisse, remplissent les conditions de naturalisation quant aux délais. En raison des procédures extrêmement bureaucratiques et des frais élevés, elles ne soumettent pas de demande. Rappelons-nous l'histoire de Célia Roche, Nyon (VD), jeune Française parfaitement intégrée, et des obstacles rencontrés dans le processus de naturalisation. La commune de Nyon lui avait notamment demandé si le poisson figurant sur le drapeau de Nyon nageait vers la gauche ou vers la droite ! Ce n'est pas un cas isolé : à Buchs (AG), l'injustice et l'arbitraire ont failli empêcher Funda Yilmaz d'obtenir un passeport suisse. Mais elle a résisté — et a eu gain de cause. Aujourd'hui, Funda Mignogna-Yilmaz est candidate au Conseil national sur la liste du PS Migrant-e-s dans le canton Argovie.

L'UDC a fait de la votation sur la naturalisation facilitée de la troisième génération un combat de principe. Malgré cela, le 12 février 2017, plus de 60 % des électeurs/trices ont approuvé cette proposition : un signal fort, montrant que la majorité de la population veut faciliter la procédure de naturalisation. **Le PS Migrant-e-s soutient d'ailleurs également la demande de Corine Mauch, présidente de la ville de Zurich, d'introduire le droit de vote des étrangers et étrangères pour les questions communales.** Il convient aussi de saluer la

volonté de la ville de Zurich de soumettre une initiative officielle correspondante au Parlement cantonal.

Le PS Migrant-e-s Suisse s'adresse à toutes les personnes sans passeport suisse qui remplissent les conditions de naturalisation : faites-vous naturaliser ! Il peut être difficile de surmonter cet obstacle seul, c'est pour cette raison que le PS Migrant-e-s offre un soutien à toutes celles et tous ceux qui souhaitent obtenir la naturalisation. Vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.sp-ps.ch/fr/aide-la-naturalisation>.

Le PS Migrant-e-s appelle toutes les communes de Suisse à soutenir les candidat-e-s à la naturalisation. Les titulaires d'un permis C, qui respectent les délais de séjour, doivent être informés de manière active. Les cantons et les communes devraient organiser régulièrement des séances d'information au public à propos de la procédure de naturalisation et rendre toutes les informations nécessaires facilement accessibles en ligne.

Nous vous remercions de votre intérêt et de la suite que vous donnerez à ces informations.

Mustafa Atici, Président du PS Migrant-e-s Suisse

Osman Osmani, Françoise Bassand, Mike Kabongi et Grazia Tredanari (membres de la Présidence du PS Migrant-e-s Suisse)

Contacts

- **Mustafa Atici**, président du PS Migrant-e-s Suisse (079 353 07 18).
- **Rebekka Wylér**, co-secrétaire générale du PS Suisse (079 222 31 40).

Plus d'infos sur le PS Migrant-e-s Suisse : <http://www.pssuisse.ch/migrantes> .

PS Migrant-e-s Suisse

Theaterplatz 4

CH – 3011 Bern

migrantes@pssuisse.ch

www.pssuisse.ch